



Phares: marque	2/ LUCAS Continental NL 700	Indicateurs de direction	4/ clignoteurs av. témoins opti- que et acoustique.
Feux de croisement	2/ Bilux	AV- s/ ailes	AV (or.) - AR- au-dessus f. AR (or.)
Feux de position	2/ séparés à l'AV s/ailes §§)	Eccolo-glace	2/ électriques
Phare brouillard	-	Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Feux arrière	2/ comb. av. feux stop	Rétroviseur	2/ à l'extérieur s/ailes AV
Réfecteurs	2/ comb. av. feux AR et stop	Indicateur de vitesse	cadran km/h
Feu stop	2/ comb. av. feux AR (rouge)	Figurine de radiateur	aucune
Eclairage n° de contrôle	1/ à gauche pr. plaque haute		
Phare marche arrière	-		
Équipement électrique	12 Volts		
Mesure du bruit	83 dB à 4'250 t/min. - Echappement derrière roue arrière vers la gauche		

Observations et exceptions

- \*) A partir Nos. châssis: 144'900'001 et 145'900'001 pour vhc. avec direction à gauche.  
142'900'001 et 143'900'001 pour vhc. avec direction à droite.
- \*\*\*) Rétrocession des droits de douane: équipement selon décision DMF du 10.2.1950.
- \*\*\*\*) Charge utile / pneus: charge utile réduite à 510 kg chauffeur compris, vu capacité de charge des pneus insuffisante. Avec pneus de capacité supérieure, la charge utile peut être augmentée. (Ne pas dépasser la garantie de fabrique!)
- +) Poids max. de remorquage: démarrage facile dans côté de 15 % av. remorques de 6'000 kg poids total. Frein à main vhc. tracteur retient train complet dans côté de 15 %.  
La décélération des freins doit être contrôlée lors immatriculation train routier.
- ++) Nombre places assises AV: recourber levier c.v. de 50 mm vers colonne de direction.
- §) Protection derr. siège conducteur: indispensable lors transport marchandises hautes.
- §§) Feux de position: fonctionnement simultanément avec les feux de route et les feux code.

Lieu et date de l'expertise-type      Zurich, le 3.12.1958

La Commission d'expertise-type